

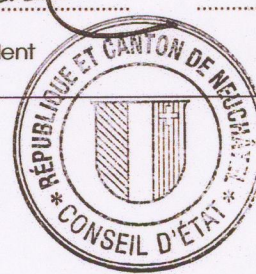
PLAN D'AFFECTATION CANTONALE  
COMMUNES DE FONTAINES ET DES HAUTS-GENÈVEYS

## PARC EOLIEN DU CRET MEURON

Echelle 1: 5'000

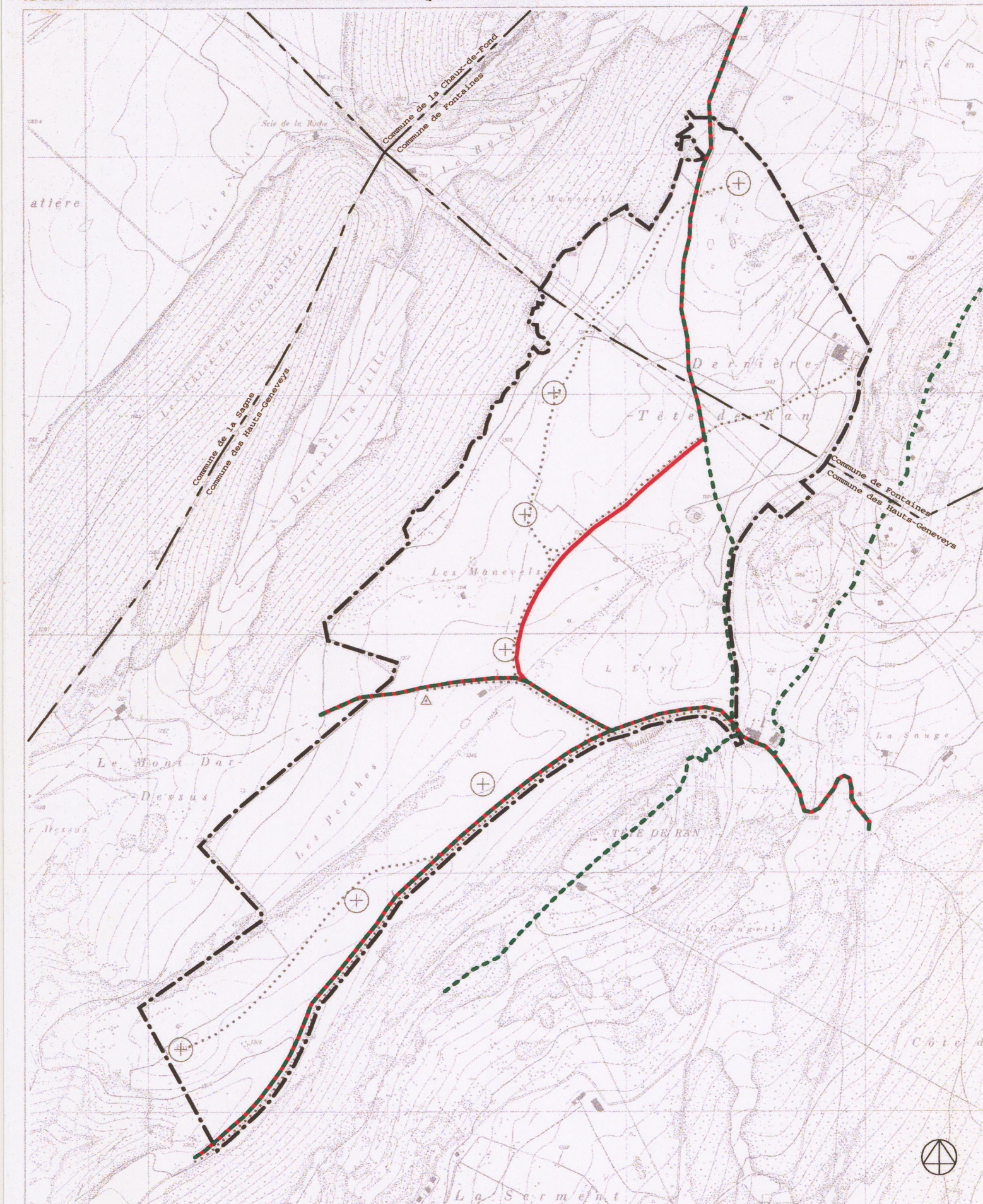
Auteur du plan :  
Service de l'aménagement du territoire

Date : 1.9.DEC.2001

Plan adopté,  
Neuchâtel, le 2.0.DEC.2001  
Le Conseiller d'Etat,  
chef du département de la gestion du territoire :Mis à l'enquête publique  
du 11 janvier au 31 janvier 2002Sanctionné par le Conseil d'Etat,  
par arrêté de ce jour  
Neuchâtel, le 15.AOÛT.2002Le Président  
Le Chancelierurba  
plan  
RUE DU SEYON 6  
2001 NEUCHÂTELDécembre 2001  
0164 PAC3000 (reg. 05.12.01) vob  
(0.94 x 0.40 cm = 0.504 m)

## RANDONNÉES PEDESTRES ET VELO DE MONTAGNE (pour information)

Echelle : 1 : 10'000



## Légende

- Chemins de randonnées pédestres
- Itinéraires pour le vélo de montagne
- Périmètre du PAC
- Limites communales
- ⊕ Périmètre d'évolution des éoliennes
- Chemins d'accès aux éoliennes

## LEGENDE

- Périmètre du PAC
- Limite communale

## ZONES D'AFFECTATIONS CANTONALES

Remarque Zones de crêtes et forêts selon décret du 14 février 1966  
L'ensemble du périmètre du PAC se trouve en zone de crêtes et forêts définie par le décret du 14 février 1966 concernant la protection des sites naturels du canton.

- Biotope n° 18 selon décret du 19 novembre 1969
- ICP (objet n° 47.1)

## ZONES D'AFFECTATIONS COMMUNALES

- Zone agricole
- Pâturage boisé
- Forêt
- Zone à protéger (ZP2)

## PERIMETRES D'EVOLUTION ET INFRASTRUCTURES ANNEXES

- ⊕ E Périmètre d'évolution des éoliennes (ø 50 m)
- ⊕ M Périmètre d'évolution du mât de mesures (ø 20 m)
- ⊕ A et du parking (B)
- Chemins d'accès aux éoliennes / variante de tracé
- Câbles électriques souterrains

## OBJETS NATURELS PROTEGES

- Mur de pierres sèches
- Mare

## MESURES DE COMPENSATION

- Périmètre de revitalisation des pâturages boisés
- Mare à créer
- Zone tampon autour du biotope cantonal n° 18

## NOTATIONS INDICATIVES

## Infrastructures existantes sur le site

- Ligne aérienne à moyenne et haute tension (16 kV, 60 kV, 125 kV)
- Gazoduc
- Oléoduc
- Faisceau hertzien (relais de Tête de Ran)
- P Parking
- Route communale goudronnée
- Chemin carrossable (chaille)
- Télési

## Autres informations indicatives

- Prairie de fauche
- ⊕ Ouverture dans mur : à agrandir / à créer

